

2024/20

Réf. 05/12 -05

<u>Date de convocation</u> : 21/11/2024	
Nb de membres en exercice :	63
Présents :	32
Nb de suffrages exprimés :	39
VOTE :	Pour : 39
	Contre : 0
	Abstentions : 0

**DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL
DU SYNDICAT MIXTE DE
GESTION & D'AMÉNAGEMENT TECH-ALBÈRES**

Séance du 05 décembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 5 décembre à dix-sept heures trente, le comité syndical du Syndicat Mixte de Gestion et d'Aménagement Tech-Albères, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, Salle du Préau à Saint-André, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Alexandre PUIGNAU.

OBJET : PROGRAMMATION DE TRAVAUX DE GESTION SÉDIMENTAIRE POUR 2025 (P17)

Étaient présents avec droit de vote :

M. JACQUES ARNAUDIES (TITULAIRE), M. JEAN ASTIE (TITULAIRE), M. FRANCIS BERTHELIER (TITULAIRE), M. DANIEL BONNEFOY (TITULAIRE), M. CHRISTIAN BOTTEIN (TITULAIRE), M. JEROME CANOVAS (SUPPLEANT), M. PATRICK CASADEVALL (TITULAIRE), M. JEAN-LOUIS CATALA (TITULAIRE), M. CLAUDE COMMES (TITULAIRE), M. PATRICK DORANDEU (TITULAIRE), M. ROBERT DUGNAC (TITULAIRE), Mme LYDIE FOURC (SUPPLEANT), M. DENIS FOURNY (TITULAIRE), Mme CORINNE GAILLOT (TITULAIRE), M. PHILIPPE GUIMEZANES (SUPPLEANT), M. CHRISTIAN JODAS (SUPPLEANT), M. XAVIER JUHEL (TITULAIRE), Mme ANNIE LAMARQUE (SUPPLEANT), M. JEAN LAURENT (SUPPLEANT), Mme MARIE-JOSÉ MACABIES (TITULAIRE), M. PÈRE MANZANARES (SUPPLEANT), M. GUY METIVIER (SUPPLEANT), M. CHRISTIAN NAUTE (TITULAIRE), M. RAYMOND PLA (TITULAIRE), M. ALEXANDRE PUIGNAU (TITULAIRE), M. GERARD PUJOL (TITULAIRE), M. FRANCIS QUINTANE (TITULAIRE), Mme MICHELE RAYE DEBRAS (TITULAIRE), M. ALAIN RAYMOND (TITULAIRE), M. JEAN-MARC RONFLARD (TITULAIRE), M. JEAN VILA (TITULAIRE), M. JACQUES VILANOVE (TITULAIRE),

Étaient représentés / ayant donné procuration :

M. LAURENT BERNARDY (TITULAIRE) donne procuration à M. CLAUDE COMMES (TITULAIRE), M. MARC DE BESOMBES-SINGLA (TITULAIRE) donne procuration à M. ALEXANDRE PUIGNAU (TITULAIRE), M. SERGE FAJAL (TITULAIRE) donne procuration à M. CHRISTIAN NAUTE (TITULAIRE), M. CHRISTIAN NIFOSI (TITULAIRE) donne procuration à M. JEAN-LOUIS CATALA (TITULAIRE) , M. JEAN-MICHEL SOLE (TITULAIRE) donne procuration à M. JACQUES ARNAUDIES (TITULAIRE) , M. MARTI VILA PASOLA (TITULAIRE) donne procuration à M. DENIS FOURNY (TITULAIRE) , M. GUY VINOT (TITULAIRE) donne procuration à M. GERARD PUJOL (TITULAIRE),

Absents excusés :

Mme MARTINE BECK (SUPPLEANT), M. YVES BLIN (TITULAIRE), M. JOEL BOUSCARRA (TITULAIRE), M. ANTOINE CHRYSOSTOME (TITULAIRE), M. MARCEL COLL (TITULAIRE), M. CLAUDE FERRER (TITULAIRE), M. BRUNO GALAN (TITULAIRE), M. MICHEL GARRIGUE (TITULAIRE), M. FREDERIC HEBRARD (TITULAIRE), Mme FABIENNE JEAN (TITULAIRE), Mme MAYA LESNE (TITULAIRE), Mme MARTINE MAUGUIN (TITULAIRE), M. ANTOINE PARRA (TITULAIRE), Mme ANNIE PEZIN (TITULAIRE), M. DAVID PLANAS (TITULAIRE), M. OSCAR PLANAS (SUPPLEANT), M. DOMINIQUE PLANCHON (SUPPLEANT), M. YVES PORTEIX (TITULAIRE), Mme NATHALIE REGOND PLANAS (TITULAIRE), Mme JULIE SANZ (SUPPLEANT), M. LOUIS PIERRE SCHWEER CASES (SUPPLEANT), M. PIERRE SERRA (TITULAIRE), M. MICHEL THIRIET (TITULAIRE), M. ANDRE TRIVES (TITULAIRE), Mme FREDERIQUE VAQUER (SUPPLEANT),

Autres participants : M. MICHEL LESOT (SUPPLEANT) et M. MICHEL VIZERN (SUPPLEANT)

M. Jean ASTIÉ a été nommé secrétaire de séance, conformément à l'article L2121-15 du CGCT.

OBJET : PROGRAMMATION DE TRAVAUX DE GESTION SÉDIMENTAIRE

Considérant les orientations et dispositions du SAGE Tech-Albères approuvé par arrêté préfectoral le 29/12/2017;

Considérant les dispositifs des aides du Département des Pyrénées-Orientales et de la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée en matière de restauration physique et écologique des cours d'eau,

Considérant enfin les dispositions du XIIème Programme de l'Agence de l'eau en la matière;

Monsieur Alexandre PUIGNAU, Président, ayant présenté à l'Assemblée le projet de programmation de travaux de restauration/gestion sédimentaire des cours d'eau du territoire Tech-Albères pour l'année 2025, dont les crédits seront inscrits au budget de l'exercice concerné pour un montant de 151 000€ HT (Cf détail en annexe à la présente délibération),

**Le Comité Syndical,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **APPROUVE** le projet tant techniquement que financièrement ;
- **AUTORISE** le Président à déposer, auprès des différents partenaires financiers (Agence de l'Eau RM&C, Région et Département), les demandes de subventions nécessaires à la réalisation de la dite programmation selon le plan de financement ci-dessous :

<u>Dépense subventionnable</u>		151 000.00 € H.T.
Agence de l'Eau RM&C	50 %	75 500.00 €
Département 66	20 %	30 200.00 €
Région Occitanie	10%	15 100.00 €
Autofinancement	20 %	30 200.00 €

- **AUTORISE** le Président à signer tous les actes et documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Fait et délibéré à Saint André, les jour, mois et an que dessus.

Le/La Secrétaire de séance:

Pour expédition conforme,

**Le Président
Alexandre PUIGNAU
Maire de Les Cluses**

